

tes les 24 heures jusqu'au quatrième jour, où il est remplacé par un carré de soie flottant. Il est bon d'instiller dans l'œil quelques gouttes d'atropine (2 à 2 grs par once d'eau) chaque fois que l'on renouvelle le bandeau. Le malade doit rester couché environ quarante huit heures. Au bout d'une couple de semaines on peut le laisser sortir en lui recommandant de porter des lunettes bleues.

OBSERVATION I.—Joseph Jeannotte, âgé de 59 ans, demeurant Rue Jacques Cartier, est admis dans le service du Dr. Rottot vers la fin de Janvier. Il a perdu l'œil droit depuis une couple d'années à la suite d'une opération pour cataracte, son œil gauche lui permet à peine de se conduire. L'examen fait reconnaître une cataracte dure non encore rendue à maturité, mais comme le malade veut absolument en être débarrassé, M. Rottot se décide de l'opérer le 1^{er} Février. L'opération ne présente aucune particularité dans les quatre premiers temps, seulement après la sortie du cristallin comme la pupille apparaît noire, le bandeau contentif est appliqué de suite sans procéder à l'évacuation des masses corticales. 2^e Février. Le malade n'a éprouvé aucune douleur, la conjonctive est légèrement injectée, la cornée parfaitement transparente et la pupille a une forme régulière. Renouvellement du bandeau avec instillation d'atropine. 3^e Février. Pas de douleur, même apparence de l'œil, à l'éclairage latéral on remarque dans le champ pupillaire un peu de substance corticale. Le lambeau est appliqué de nouveau avec atropine. 4^e Février. La plaie est à peu près cicatrisée. Le bandeau est remplacé par le carré de soie flottant, Je revois le malade le 20, l'œil est guéri, la substance corticale paraît s'être absorbée tant soit peu, et malgré la présence de ces masses corticales dans le champ pupillaire, le malade distingue sans lunette à peu près tous les objets qui se trouvent dans la chambre, mais un peu difficilement et avec le verre biconvexe 2½ il parvient à lire le No 20 de l'échelle typographique.

OBSERVATION II.—Elizabeth Bourgoïn, âgée de 57 ans, demeurant à l'Azile Nazarette de cette ville, a aussi perdu l'œil droit, il y a six ans, à la suite d'une opération par abaissement, elle est complètement aveugle de l'œil gauche depuis à peu près cinq ans. A l'examen je reconnais une cataracte corticale complète. L'épreuve visuelle étant satisfaisante, je pratique l'opération, le 6 Février. Au moment où je fais l'excision de l'iris, le corps vitré commence à s'échapper de la plaie, ce qui m'oblige à terminer l'opération au plus vite et à laisser de côté les manœuvres nécessaires pour refouler l'iris dans l'œil afin d'empêcher qu'il y ait enclavement. J'applique de suite le lambeau contentif. Six heures après, je revois la malade, elle se plaint de douleurs lancinantes dans l'œil, je renouvelle le bandeau en ins-